

L'Abelle de la Nouvelle-Orleans

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE. CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.

CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.

CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.

CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.

CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

EXPOSITION FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.

CONFERENCE DE M. LE COMTE DE WIERZBICKI.

LA LOUISIANE.

Son avenir, ses hultrières.

Demande de renseignements.

Il est soulevé, depuis fort longtemps sur la fixation exacte des frontières limitrophes des deux Etats de la Louisiane et du Mississippi une controverse extrêmement intéressante, parce qu'elle dépend la prospérité de certains bandes d'habitants qui sont une des plus précieuses richesses de notre Etat.

De l'ouest de la terre ferme, le problème n'est pas difficile à résoudre. Il n'y a qu'à consulter et à déterminer nettement la longitude et la latitude s'étendant d'un point à un autre, qu'à tirer la ligne droite ou la ligne courbe que forment le cours et les sinuosités du fleuve, pour distinguer clairement ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux Etats.

Il n'en est pas de même quand la ligne de démarcation est traversée à chaque pas par des solutions de continuité comme ceux que l'on rencontre à tout instant le long de notre côte.

Qu'il vient redoubler la difficulté, c'est la prétention de nos voisins du Mississippi de réclamer une partie des terres qui ne lui appartiennent pas en vertu des clauses de son admission dans l'Union.

L'admission de la Louisiane date de 1812; celle du Mississippi de 1817 seulement. C'est une complication qui grossit les difficultés du problème. Le Mississippi ne se borne pas à revendiquer les terres qui appartiennent, d'après les termes de la loi, à la Louisiane, mais aussi toutes celles qui font aujourd'hui partie de la terre ferme.

La est le sujet de la controverse. A l'époque de l'admission, le terrain réclamé par nos voisins, faisait partie de notre Etat. Toutes les cartes qui datent de cette époque l'indiquent comme lui appartenant. Toutes les petites lignes que nous apercevons à l'heure qu'il est, formant une sorte d'archipel, étaient un vaste marécage faisant corps avec la terre ferme qui a été depuis dégrugée par les ouragans et les tempêtes.

Il y a encore parmi nous des preuves vivantes, des témoins éloquentes de cet ancien état de choses. Il y a, par exemple, des livres, des cartes, des journaux, une foule de documents qui attestent la vérité de ce que nous avançons. C'est à ces autorités que font appel les amis fidèles de la Louisiane. Il ne faut pas qu'elle soit frustrée de ses droits, dépouillée de ses légitimes propriétés.

La Louisiane a beaucoup changé, beaucoup souffert de récents plus encore que des hommes. Que tous ceux qui ont à cœur son avenir, sa prospérité, viennent à son aide et témoignent hautement, fermement des faits que nous venons d'avancer.

Tous ceux qui ont en main des documents et peuvent fournir des preuves des changements qui se sont opérés à l'est de l'embouchure du Mississippi, sont priés de les communiquer soit à l'avocat général, soit à l'Abelle.

Départ de M. Alcée Fortier.

M. le Prof. Alcée Fortier part ce matin pour Buffalo où mardi prochain il donnera une conférence sur la Louisiane Française. De là il se rendra dans la ville de New York pour assister le 31 du mois à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française que présidera Son Excellence l'ambassadeur de France, M. Lussembard.

Avant de se remettre en route, M. Fortier donnera une seconde conférence à New York, il parlera de la cession du territoire de la Louisiane aux Etats-Unis par la France.

M. Fortier parle de la Louisiane, de son histoire, de tout ce qui s'y rattache avec une autorité, une maîtrise que donnent de longues et patientes études; et il intéresse ses auditeurs autant qu'il les instruit. Il agrément ses récits d'anecdotes d'une piquante originalité, ce qui leur donne un saveur que goûtent les plus aisés les plus délicats.

Le roi d'Italie ET L'empereur d'Allemagne A NAPLES.

Naples, Italie, 26 mars. — Le roi Victor-Emmanuel, accompagné de Signor Tittoni, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Naples à midi et s'est rendu peu de temps après à bord du yacht impérial allemand Hohenzollern.

Après avoir dîné avec l'empereur Guillaume le roi a été conduit au navire amiral Sicilia, où la rejoint l'empereur. Ensemble ils ont passé en revue la flotte italienne composée de quinze bâtiments et de nombreux torpilleurs.

Au moment où le roi était conduit de la gare au port un individu a fendu la foule et s'est approché de la voiture royale, essayant de remettre une lettre au souverain.

L'homme a été arrêté et conduit au poste de police, où il a été identifié. C'est un ancien agent de police qui à l'occasion d'une visite précédente du roi Victor-Emmanuel à Naples, a arrêté un anarchiste du nom de Guerrero qui avait brisé à coups de pierres une fenêtre du train royal.

L'inspection du port s'est accomplie au milieu du bruit du canon, des acclamations des équipages et d'une grande manifestation d'enthousiasme de la part de la population de Naples.

Il avait plu dans la matinée, mais le temps s'était éclairci dans l'après-midi et la magnifique baie de Naples offrait un spectacle incomparable.

Au lunch à bord du Hohenzollern le roi Victor-Emmanuel a porté un toast à l'empereur Guillaume, exprimant sa joie de le revoir. Il a dit :

"Mon peuple et moi reconnaissons et aimons en vous un fidèle et sûr ami. Les liens qui nous unissent depuis tant d'années ont formé une commune alliance et ont formé une plus forte garantie de paix européenne. Ils doivent être maintenus."

Le roi a conclu en buvant à la santé de l'empereur Guillaume, de l'impératrice et de la nation allemande.

L'empereur Guillaume a répondu par une chaleureuse allusion à la belle Italie et à l'hospitalité des Italiens, disant :

"Mon cœur est plein de reconnaissance pour la cordiale bienvenue exprimée dans l'allocution royale."

Continuant, l'empereur a dit : "L'idée de la triple alliance est gravée dans un manège ineffaçable dans l'esprit de nos sujets. L'alliance contractée par nos illustres prédécesseurs et par le vénéral chef de la maison de Habsbourg, est devenue pour nos peuples une bénédiction et pour l'Europe un bou égard sûr de la paix, sous la protection duquel le développement pacifique des nations se poursuit sans interruption."

"Toujours fidèle aux engagements pris, je lève mon verre et bois à la santé du roi et de la reine, à la brave armée et à la brave marine de l'Italie, et au sympathique peuple italien."

L'escadre de Port-Arthur en reconnaissance. St-Petersbourg, Russie, 26 mars. — L'empereur a reçu du vice-amiral Makaroff le télégramme suivant daté d'aujourd'hui :

"J'ai l'honneur de rapporter que j'ai quitté Port-Arthur avec les cuirasses, les croiseurs et les torpilleurs pour faire une reconnaissance à quelques lieues des voisins."

Désappointement de Corbett. San Francisco, 26 mars. — Le résultat de la lutte d'hier soir a causé un amer désappointement à Corbett, qui considère la décision injuste. Quand il est entré dans son cabinet de toilette après le combat il a fondu en larmes, disant qu'il était un étranger dans cette ville et qu'on l'avait mal traité en le privant injustement de la victoire.

Le combat a été arrêté d'après les règles du marquis de Queensbury. A la fin du dix-neuvième round il a fallu emporter Britt dans son coin et c'est c'est cependant en sa faveur que la décision a été donnée, a dit Corbett.

Harry Tutthill, l'entraîneur de Corbett, a annoncé qu'il mesurerait encore Corbett avec Britt, dans trois semaines, en donnant tout le profit au gagnant.

Britt est d'avis qu'il a remporté une grande victoire. Il était bien marqué, bien que Corbett n'eût aucune marque à l'exception d'une coupure au-dessus de l'œil. Corbett prétend s'être fait mal à la main et à l'avant-bras pendant la lutte mais il ne peut pas dire pendant quel tour.

On croit qu'il vestlé un petit et s'est trouvé privé ainsi de la main droite.

Le roi d'Italie ET L'empereur d'Allemagne A NAPLES.

Naples, Italie, 26 mars. — Le roi Victor-Emmanuel, accompagné de Signor Tittoni, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Naples à midi et s'est rendu peu de temps après à bord du yacht impérial allemand Hohenzollern.

Après avoir dîné avec l'empereur Guillaume le roi a été conduit au navire amiral Sicilia, où la rejoint l'empereur. Ensemble ils ont passé en revue la flotte italienne composée de quinze bâtiments et de nombreux torpilleurs.

Au moment où le roi était conduit de la gare au port un individu a fendu la foule et s'est approché de la voiture royale, essayant de remettre une lettre au souverain.

L'homme a été arrêté et conduit au poste de police, où il a été identifié. C'est un ancien agent de police qui à l'occasion d'une visite précédente du roi Victor-Emmanuel à Naples, a arrêté un anarchiste du nom de Guerrero qui avait brisé à coups de pierres une fenêtre du train royal.

L'inspection du port s'est accomplie au milieu du bruit du canon, des acclamations des équipages et d'une grande manifestation d'enthousiasme de la part de la population de Naples.

Il avait plu dans la matinée, mais le temps s'était éclairci dans l'après-midi et la magnifique baie de Naples offrait un spectacle incomparable.

Au lunch à bord du Hohenzollern le roi Victor-Emmanuel a porté un toast à l'empereur Guillaume, exprimant sa joie de le revoir. Il a dit :

"Mon peuple et moi reconnaissons et aimons en vous un fidèle et sûr ami. Les liens qui nous unissent depuis tant d'années ont formé une commune alliance et ont formé une plus forte garantie de paix européenne. Ils doivent être maintenus."

Le roi a conclu en buvant à la santé de l'empereur Guillaume, de l'impératrice et de la nation allemande.

L'empereur Guillaume a répondu par une chaleureuse allusion à la belle Italie et à l'hospitalité des Italiens, disant :

"Mon cœur est plein de reconnaissance pour la cordiale bienvenue exprimée dans l'allocution royale."

Continuant, l'empereur a dit : "L'idée de la triple alliance est gravée dans un manège ineffaçable dans l'esprit de nos sujets. L'alliance contractée par nos illustres prédécesseurs et par le vénéral chef de la maison de Habsbourg, est devenue pour nos peuples une bénédiction et pour l'Europe un bou égard sûr de la paix, sous la protection duquel le développement pacifique des nations se poursuit sans interruption."

"Toujours fidèle aux engagements pris, je lève mon verre et bois à la santé du roi et de la reine, à la brave armée et à la brave marine de l'Italie, et au sympathique peuple italien."

L'escadre de Port-Arthur en reconnaissance. St-Petersbourg, Russie, 26 mars. — L'empereur a reçu du vice-amiral Makaroff le télégramme suivant daté d'aujourd'hui :

"J'ai l'honneur de rapporter que j'ai quitté Port-Arthur avec les cuirasses, les croiseurs et les torpilleurs pour faire une reconnaissance à quelques lieues des voisins."

Désappointement de Corbett. San Francisco, 26 mars. — Le résultat de la lutte d'hier soir a causé un amer désappointement à Corbett, qui considère la décision injuste. Quand il est entré dans son cabinet de toilette après le combat il a fondu en larmes, disant qu'il était un étranger dans cette ville et qu'on l'avait mal traité en le privant injustement de la victoire.

Le combat a été arrêté d'après les règles du marquis de Queensbury. A la fin du dix-neuvième round il a fallu emporter Britt dans son coin et c'est c'est cependant en sa faveur que la décision a été donnée, a dit Corbett.

Harry Tutthill, l'entraîneur de Corbett, a annoncé qu'il mesurerait encore Corbett avec Britt, dans trois semaines, en donnant tout le profit au gagnant.

Britt est d'avis qu'il a remporté une